

36 000 - Trente-six-mille territoires d'Architecture

Diplôme de spécialisation au métier d'Architecte des Territoires

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) ouvre un diplôme post master de spécialisation et d'approfondissement en architecture à compter du 1^{er} février 2027.

C'est dans le cadre du Plan Culture et ruralités du ministère de la Culture que l'ENSACF a été désignée « cheffe de file » au niveau national, chargée de la création d'une filière post-diplôme inter-écoles « Architecture et ruralité ».

Implantée dans le Massif central, l'École fait le choix, face aux crises actuelles, de s'ouvrir largement au monde, tout en réaffirmant son ancrage territorial.

Le DSA 36 000 s'inscrit dans la continuité des orientations pédagogiques et scientifiques développées par l'ENSACF depuis plusieurs décennies. Sans en constituer l'unique prolongement, il mobilise plusieurs des thèmes structurants du projet d'établissement (ruralités, marges, expérimentation et pensée transcalaire) afin de proposer une formation post-diplôme dédiée aux enjeux de transformation des territoires ruraux, périurbains et des petites centralités.

À l'échelle nationale, la formation à destination des architectes vise à compléter l'offre de spécialisation dans les disciplines techniques, politiques, sociales et économiques liées aux projets de transformation, architecture et urbanisme, des territoires en marge.

L'objectif est de former des architectes à de nouvelles pratiques, endossant un rôle hybride entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre et assurant des missions élargies dans le temps (à l'échelle des mandats politiques) et dans l'espace (territoire communal ou intercommunal, centre-bourg, quartiers métropolitains, etc.). Ils contribuent à garantir la cohérence culturelle, programmatique, technique et stratégique des projets de transformation du territoire.

Ces professionnels accompagneront les élus et décideurs locaux sur des sujets aussi divers que la requalification des espaces publics, le devenir du patrimoine local, la mise en œuvre d'une extension urbaine pour l'accueil de nouvelles familles ou activités.

36 000 ambitionne de recruter des concepteurs intéressés à ces enjeux, issus des ENSA en France ou de formations équivalentes en Europe.

La formation accueillera 10 à 20 architectes diplômés d'État (ADE) sur 3 semestres. Elle alternera entre des temps d'enseignements théoriques et techniques à l'école et des temps sur le terrain au sein de la structure d'accueil.

Semestre 1 : développement d'une culture commune du projet

Semestre 2 : écriture et dessin d'un projet pour le territoire d'étude

Semestre 3 : mise en situation professionnelle au sein du territoire d'étude

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Boris Bouchet (coordinateur pédagogique)
Enseignant ENSACF, architecte et urbaniste, BB Architectes, lauréat du prix de l'Équerre d'Argent, du palmarès des jeunes urbanistes et du prix écoquartier dans la catégorie espace rural.
- Clara Delmond
Enseignante ENSACF, architecte et urbaniste, co-fondatrice meat architectures et territoires, lauréate du palmarès des jeunes urbanistes.
- Laurie Gangarossa
Enseignante ENSACF, architecte et docteure en Architecture, Atelier Incipit.
- Rémi Janin
Enseignant ENSACF, paysagiste, agriculteur, co-fondateur Agence Fabriques Architectures Paysages, lauréat des Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes, du Palmarès des Jeunes Urbanistes et Prix Spécial du Paysage.
- David Robin
Enseignant ENSACF, architecte-urbaniste, co-directeur scientifique du Réseau Perspectives Rurales (Réseau scientifique et pédagogique en architecture).
- Simon Teyssou
Enseignant ENSACF, architecte, Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés, lauréat du Grand Prix de l'Urbanisme, du Global award for Sustainable Architecture, du prix d'A 10+1.

INFOS ET CONTACTS

- Claire Cesaretti
Responsable administrative du DSA et responsable organisation et moyens pédagogiques ENSACF
04 73 34 71 53/07 64 01 96 68
- Sylvie Échaubard
Chargée des partenariats, mécénat et ressources propres ENSACF
04 73 34 71 63/06 59 52 10 07

36 000 territoires d'Architecture

Plus de deux siècles après leur création, lors de la convention de 1789, les fameuses 36 000 communes françaises (34 875 précisément selon le recensement INSEE du 1^{er} janvier 2026), dont près de la moitié compte encore moins de 500 habitants, restent le mètre-étalon de la structuration administrative hexagonale, traduisant un émiettement territorial devenu le problème pour certains, une singularité pittoresque ou un étendard pour d'autres.

Circonscriptions administratives (selon un découpage issu des anciennes communautés, seigneuries et paroisses), autant que collectivités territoriales bénéficiant de la personnalité morale et leur conférant une autorité administrative (décentralisée depuis 1982), les 36 000 évoluent dorénavant au cœur de modes de gouvernance complexes, multiples et croisés selon les objets, les compétences et les politiques publiques conduites invitant notamment à des regroupements en intercommunalités pour les communes rurales (loi NOTRe, 2015).

Les 36 000 ont été récemment reclassifiées par l'INSEE (2021) suivant un référentiel de granulométrie de densité, en communes urbaines (22%) et communes rurales (78%) enregistrant respectivement 67% et 33% de la population française. Les communes rurales se distinguent dorénavant en quatre sous-catégories : « rural éloigné » et « rural périphérique », chacune déclinée suivant les deux registres « très peu dense » ou « peu dense » ainsi que « rural bourg » et « rural périurbain ».

Pourtant, au-delà des récits qui cherchent à alimenter leurs permanences - voire leur caractère immuable qui s'illustre par exemple dans les formules « conserver l'esprit de village » ou « le caractère rural » - quasiment toutes les communes rurales ont été bouleversées et continuent de l'être, subissent, s'adaptent ou s'accommodant au fil des déprises démographiques ou agricoles, des extensions pavillonnaires ou des densifications massives dans les périphéries métropolitaines, des risques naturels liés au dérèglement climatique, des projets infrastructurels ou industriels imposés, du tourisme, des évolutions sociétales (augmentation du télétravail, des résidences secondaires, des mobilités, etc.)

En choisissant cette donnée quantitative comme titre, le DSA 36 000 prend acte de cette réalité plurielle et complexe, en s'adressant qualitativement à chacune de ces communes.

→ **Télécharger le livret à destination des candidats à l'entrée en DSA**

→ **Télécharger le livret à destination de nos futurs partenaires**